

# LEO BELGICVS



Artificiosa  
 Et Geographicæ  
 tabula sub Leonis  
 figura 17. interioris  
 Germaniæ Prouinciis  
 repetentibus, cui addi:  
 ta sunt linearum millegi:  
 na, una cum ordinaria  
 Præfecturarum dilinca:  
 tione carum Præfec:  
 tis prout a 1590. a lu:  
 praavo eorundem Ma:  
 gistratu dilibrata  
 atq; conlributa  
 fuerunt.

Cardines Germaniæ

|                      |     |
|----------------------|-----|
| Car. Palatinus       | 100 |
| Car. Silesiacus      | 100 |
| Car. Bohemus         | 100 |
| Car. Brandenburgicus | 100 |
| Car. Saxonicus       | 100 |
| Car. Silesiacus      | 100 |
| Car. Brandenburgicus | 100 |
| Car. Saxonicus       | 100 |
| Car. Silesiacus      | 100 |
| Car. Brandenburgicus | 100 |
| Car. Saxonicus       | 100 |
| Car. Silesiacus      | 100 |
| Car. Brandenburgicus | 100 |
| Car. Saxonicus       | 100 |



## Les Habsbourg d'Espagne : l'administration des 17 provinces

**Leo Belgicus.**

*Carte des 17 provinces, par Pierre Kaerius (1617).  
Musée Plantin-Moretus, Anvers.*

© Anvers, Cabinet des Estampes.

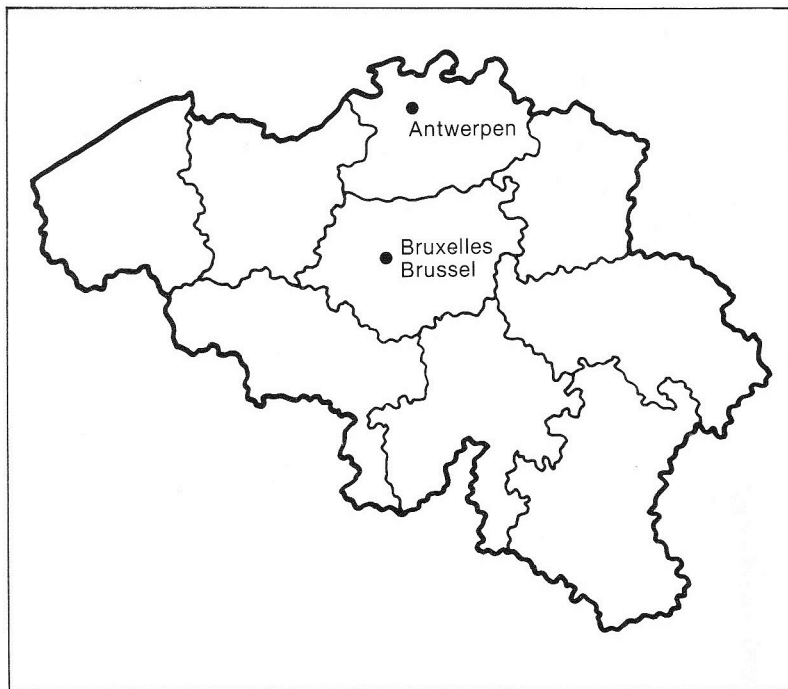
## De Spaanse Habsburgers : het bestuur der 17 provinciën

85

**Leo Belgicus**

*Kaart van de 17 provinciën, door Pieter Kaerius (1617).  
Plantijn-Moretusmuseum, Antwerpen.*

© Antwerpen, Pretenkabinet.



Cette illustration vous est offerte  
par les firmes dont les produits  
portent le timbre

**Artis-Historia.**

Reproduction et vente interdites.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Rue Général Gratry, 19  
1040 Bruxelles

Deze illustratie wordt u aangeboden  
door de firma's wier produkten het  
**Artis-Historia** zegel

dragen.

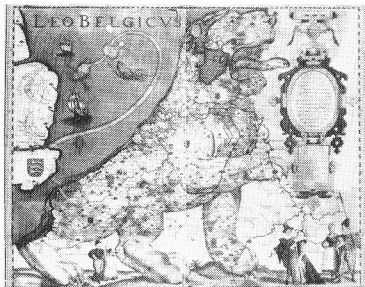
Nadruk en verkoop verboden.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Generaal Gratrystraat, 19  
1040 Brussel



## Les Habsbourg d'Espagne : l'administration des 17 provinces

85



Le **Leo Belgicus** de Kaerius, ou « *Leo Belgicus. Artificiosa & geographica tabula, sub leonis figura 17 inferioris Germaniae provincias repraesentans* », est inséré dans un ouvrage publié à Amsterdam en 1617 et intitulé **Petri Kaerii Germania Inferior id est XVII Provinciarum...**

Ses dimensions sont de 45 x 36,5 cm. Graveur et éditeur, né à Gand vers 1571 et mort après 1624, Kaerius réalisa de nombreux travaux graphiques, dont cette **Description de la Germanie inférieure** de Berti et une **Description de tous les Pays-Bas** de Guichardin.

### Les 17 provinces

Charles Quint a resserré les liens entre les 17 provinces en unifiant leurs droits successoraux.

L'idée de représenter ce territoire sous la forme d'un lion apparaît en 1583. De nombreuses versions du *Leo Belgicus* se succéderont durant près de deux siècles.

La politique impériale de Charles Quint assure la défense et l'élargissement des frontières; elle affermit l'ordre et l'union des provinces; elle leur ouvre un immense champ d'action.

L'unification territoriale accomplie au 15<sup>e</sup> siècle par les ducs de Bourgogne induit une unification politique. Dès 1548, les 17 provinces forment le **Cercle de Bourgogne du Saint Empire Romain**. L'année suivante, la **Pragmatique Sanction** les proclame comme un tout indissoluble, en unifiant leurs droits successoraux.

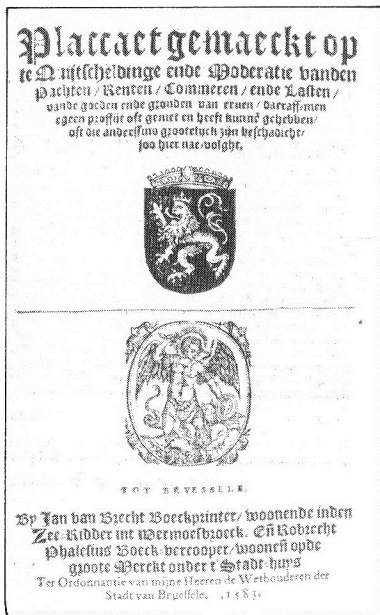
Ce sont: 1. le Duché de Brabant; 2. le Duché de Limbourg et Pays d'Outre-Meuse; 3. le Duché de Luxembourg; 4. les Duché de Guedre et Comté de Zutphen; 5. le Comté de Flandre; 6. le Comté d'Artois; 7. le Comté de Hainaut; 8. le Comté de Hollande; 9. le Comté de Zélande; 10. le Comté de Namur; 11. les villes et régions de Lille, Douai et Orchies; 12. la Seigneurie de Tournai et le Tournaisis; 13. la Seigneurie de Malines; 14. la Seigneurie de Frise; 15. la Seigneurie d'Utrecht; 16. la Seigneurie d'Overijsel et Drente; 17. la Seigneurie de Groningue.

L'idée d'une carte des 17 provinces représentée sous la forme d'un lion, le *Leo Belgicus*, est l'œuvre de Michael Aitsinger. Aitsinger naquit à Obereitzing en Haute-Autriche, en 1530. Il mourut à Bonn en 1598. Sa jeunesse se passa à Vienne où il fréquenta l'université. En 1553, il vint à Louvain pour étudier les mathématiques, l'astronomie, la géographie et les langues. Pendant près de trente ans, il travailla aux Pays-Bas et dans le Nord de la France. Il se fixa ensuite à Cologne où il prépara un récit historique et topographique des Pays-Bas.

La conception de l'idée originelle fut le fait d'association d'idées: la configuration du pays se prêtait à cette forme; un lion, entier ou en partie, figurait dans les armoiries d'un grand nombre de provinces. La première édition du *Leo Belgicus* parut en 1583. Par la suite, de nombreux artistes le redessinèrent en y apportant parfois des modifications. Trois catégories se dégagent: le lion debout, la tête tournée vers la droite, la patte droite levée, d'après Aitsinger; le lion passant, face vers la gauche; et le *Leo Hollandicus*, plus tardif.

La composition d'Aitsinger fut copiée par Pieter van der Keere, dit Kaerius.

J.-M. Depluvrez



Placard précisant les conditions d'acquittement ou de diminution de prix des baux, rentes ou charges afférentes aux terres et biens improductifs ou endommagés.

Cette réglementation fut ordonnée en 1583 par les échevins et hommes de loi de la ville de Bruxelles. Le texte fut imprimé pour pouvoir être affiché et diffusé dans le public. Winksele, collection privée.

A lire:

Winkler Prins. *Encyclopedie van de Nederlanden*, t. 2, Bruxelles, 1973, pp. 47-55.

La Wallonie. *Le pays et les hommes. Histoire-Economies-Sociétés*, t. 1, Bruxelles, 1975, pp. 215-243.

### Sous Charles Quint et Philippe II

Charles Quint consolide le pouvoir monarchique. Il poursuit une politique centralisatrice, tout en s'efforçant de ménager les privilèges des provinces.

La politique de Philippe II est plus radicale, sans nuance. Elle suscite le mécontentement et provoque un mouvement d'opposition.

A 19 ans, Charles Quint est maître d'un immense empire sur lequel le soleil ne se couche jamais.

Absorbé par les problèmes de l'empire, il délègue ses pouvoirs sur nos régions à ses proches parents: d'abord à Marguerite d'Autriche, sa tante; ensuite à Marie de Hongrie, sa sœur. En réformant l'administration et en unifiant le droit successoral, il affermit l'ordre et l'union des 17 provinces.

Il transforme les Conseils Centraux en Conseils Collatéraux dépendant directement, non plus du souverain, mais de la gouvernante. Cette réorganisation consacre des situations de fait. Le Conseil d'Etat, composé de nobles, s'occupe des affaires politiques. Le Conseil Privé, formé de juristes, élabore les lois et règle la justice. Le Conseil des Finances tranche en matière économique et fiscale.

Les 17 provinces, particularistes et attachées à leurs privilèges politiques, sont administrées par des nationaux.

Philippe II, à l'opposé de son père, gouverne sans tenir compte des Pays-Bas.

En 1599, les Etats Généraux lui demandent de respecter les privilèges, de confier l'administration aux seigneurs locaux et d'ordonner le départ des troupes espagnoles. Phi-

lippe II ignore ces demandes. Il s'embarque pour l'Espagne et laisse le gouvernement à sa demi-sœur Marguerite de Parme. Il installe un Conseil Secret qui se superpose au Conseil d'Etat. Il notifie sa volonté de renforcer la répression contre l'hérésie par l'application stricte des placards. Il modifie la répartition des évêchés.

Partie du Conseil d'Etat, une opposition se forme. Philippe II répond par la force. Il envoie le duc d'Albe pour réprimer les troubles. Il établit un véritable régime de terreur en créant un tribunal exceptionnel: le Conseil des Troubles. Le conflit dégénère en révolte ouverte. Bientôt des tensions apparaissent entre réformés et catholiques.

En 1579, Alexandre Farnèse, le nouveau gouverneur, entame des pourparlers avec les catholiques des Pays-Bas méridionaux. Un accord intervient. Il porte le nom d'Union d'Arras. Il promet le maintien du catholicisme, le respect des privilèges et le départ des troupes espagnoles. Dix provinces du Sud y adhèrent.

A l'initiative de Guillaume d'Orange, les sept provinces du Nord répondent par l'Union d'Utrecht.

L'unité territoriale, politique et religieuse des 17 provinces est rompue.

J.-M. Depluvrez